

Premier article : Origine et fonctionnement des groupements d'octroi de crédit de main-d'œuvre agricole
« Gbèglé » dans les communes de Tori-Bossito et de Kpomassè au sud-ouest du Bénin

Par : L. KPINKOUN, Z. Y. MAGNON et R. C. TOSSOU

Pages (pp.) 01-06.

**Bulletin de la Recherche Agronomique du Bénin (BRAB) - Numéro Spécial Économie
Rurale & Sociologie Rurale (ER&SR) – Décembre 2017**

Le BRAB est en ligne (on line) sur les sites web <http://www.slire.net> & <http://www.inrab.org>

ISSN sur papier (on hard copy) : 1025-2355 et ISSN en ligne (on line) : 1840-7099

Bibliothèque Nationale (BN) du Bénin



Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB)

Centre de Recherches Agricoles à vocation nationale basé à Agonkanmey (CRA-Agonkanmey)

Programme Information Scientifique et Biométrie (PIS-B)

01 BP 884 Recette Principale, Cotonou 01 - République du Bénin

Tél.: (229) 21 30 02 64 / 21 13 38 70 / 21 03 40 59 ; E-mail : brabinrab@yahoo.fr / craagonkanmey@yahoo.fr

Origine et fonctionnement des groupements d'octroi de crédit de main-d'œuvre agricole « *Gbèglé* » dans les communes de Tori-Bossito et de Kpomassè au sud-ouest du Bénin

L. KPINKOUN¹, Z. Y. MAGNON¹ et R. C. TOSSOU¹

Résumé

L'étude procède à l'analyse de l'origine et du fonctionnement des groupements *Gbèglé* spécialisés dans l'épargne et le crédit de main-d'œuvre agricole dans les communes de Tori-Bossito et de Kpomassè au Sud-Ouest-Bénin. Elle a été basée sur une enquête socio-anthropologique qui a mobilisé 15 groupements *Gbèglé*, 90 membres de ces groupements, 60 non-membres, 66 bénéficiaires de crédit de main-d'œuvre agricole et 84 non-bénéficiaires. Les résultats ont montré que les groupements *Gbèglé* constituaient une initiative endogène et pertinente qui répondait aux préoccupations individuelles et collectives des producteurs du milieu. Enfin, l'étude, qui est une contribution empirique à la connaissance de la capacité d'innovation des populations rurales face à des besoins spécifiques, permet de lire l'initiative *Gbèglé* à travers les grilles d'analyse de l'économie sociale et solidaire en Afrique subsaharienne.

Mots clés : initiatives locales, main-d'œuvre agricole, économie sociale et solidaire, développement durable, Département de l'Atlantique

Origin and functioning of the agricultural labor credit granting groups « *Gbèglé* » in the municipalities of Tori-Bossito and Kpomassè in south-western Benin

Abstract

The study analyzes the origin and functioning of *Gbèglé* groups specializing in saving and credit of the agricultural labor in the municipalities of Tori-Bossito and Kpomassè in southwestern Benin. It was based on a socio-anthropological survey that mobilized 15 groups, 90 members of these groups, 60 non-members, 66 beneficiaries of agricultural labor credit and 84 non-beneficiaries. The results showed that the *Gbèglé* groups constituted an endogenous and relevant initiative that responded to the individual and collective concerns of local producers. Finally, the study, which is an empirical contribution to the knowledge of the innovation capacity of rural populations facing specific needs allows to read the initiative *Gbèglé* through the social and solidarity economy analysis grids in sub-Saharan Africa.

Key words: local initiatives, agricultural labor, social and solidarity economy, sustainable development, Atlantic's Department

INTRODUCTION

Confronté au manque de financement par les institutions financières formelles et aux difficultés d'accès à la main-d'œuvre, l'agriculture béninoise, base de l'économie du pays par sa contribution au PIB de 32,7% en 2013 (MAEP, 2014), est encore dominée par de petites exploitations utilisant la force humaine avec des outillages rudimentaires et un financement basé sur les fonds propres du producteur. Ainsi, pour faire face à ces contraintes liées à l'activité agricole, les acteurs institutionnels se mobilisent autour de différentes stratégies formelles de développement de l'agriculture que sont la mécanisation agricole et l'accès au financement à travers les banques. Toutefois, l'inefficacité de ces stratégies au niveau local a été soulignée maintes et maintes fois par plusieurs études.

¹ MSc. Laurent KPINKOUN, Laboratoire de Sociologie et de Vulgarisation Rurales (LSVR) Faculté des Sciences Agronomiques (FSA), Université d'Abomey-Calavi (FSA), 01 BP 526 Recette Principale Cotonou 01, E-mail : kpinkounlaurent4@gmail.com, Tél. : (+229)96110270/64255878, République du Bénin

Dr Zountchégbé Yves MAGNON, LSVR/FSA/UAC, 01 BP 526 Recette Principale Cotonou 01, E-mail : ymagnonfr@yahoo.fr, Tél. : (+229) /97367856, République du Bénin

Prof. Dr Ir. Rigobert Cocou TOSSOU, LSVR/FSA/UAC, 01 BP 526 Recette Principale Cotonou 01, E-mail : ctossou2000@yahoo.fr / rigobert.tossou@fsa.uac.bj, Tél. : (+229)90917357/95853923/97037019, République du Bénin

Aussi, plusieurs initiatives communes de producteurs sont-elles mises en place en milieu rural comme une réponse endogène aux défis de l'activité agricole. Ces initiatives sont entre autres les groupes de tontines, les associations d'entraide réciproque de main-d'œuvre (appelé *Adjolù* en langue locale Aïzô, *Sô* en langue locale Fon et *Atô* en langue locale Sahouè, trois langues parlées au Sud-Bénin). Ces initiatives varient d'un milieu à un autre et constituent une solution collective à des besoins individuels. Dans ce registre d'organisations endogènes, sont apparues dans la zone de Tori-Bossito et Kpomassè, les groupements *Gbèglé* qui sont une association de paysans qui se réunissent pour offrir à crédit des prestations de service agricole à d'autres producteurs.

Entrant dans le champ de l'économie sociale et solidaire, ces initiatives locales enchâssées dans la vie sociale se situent au croisement de la nécessité et de l'identité collective. Il s'agit en définitive de besoins individuels relatifs à l'accès au financement et à la main-d'œuvre agricole autour desquels se développent des identités collectives, instruments majeurs de leur réalisation (Mongbo, 2012). La présente recherche procède à une analyse socio-anthropologique des groupements *Gbèglé* dans les communes de Tori-Bossito et Kpomassè au sud-ouest du Bénin afin de mettre en lumière les ressorts de la création et de la multiplication de ces organisations sociales.

MÉTHODOLOGIE

Zone d'études et unités d'observation

La zone d'études a été les deux communes limitrophes de Tori-Bossito et de Kpomassè, toutes situées dans le département de l'Atlantique au sud-ouest du Bénin. Dans ces deux localités se rencontre surtout la pratique *Gbèglé*. Les données ont été collectées dans tous les six villages suivants se répartissant équitablement dans les deux communes où les groupements *Gbèglé* ont été rencontrés : Zoundomè, Akpoutouhoué et Amonlè dans la commune de Kpomassè ; Gbédakonou, Aïdohoué et Hèkandji 2 dans la commune de Tori-Bossito.

Le groupement, vu comme un ensemble organisé d'individus mettant en commun leurs moyens en vue d'atteindre un objectif a constitué ici une unité d'observation. Quinze groupements *Gbèglé* ont été ainsi enquêtés au total en vue de l'étude approfondie de leurs différentes modalités de constitution, de fonctionnement et de gestion.

L'unité domestique de production (UDP) ou ménage a été également considérée comme unité d'observation, qu'elle soit membre ou non-membre, et/ou bénéficiaire ou non-bénéficiaire du crédit des groupements *Gbèglé*. L'unité domestique de production est dite membre si son chef a adhéré à un groupement *Gbèglé* et participe aux activités de ce groupement tandis qu'elle est dite au contraire non-membre si son chef n'a pas adhéré à un groupement *Gbèglé*. De la même manière, l'unité domestique de production est dite bénéficiaire si elle a bénéficié au moins une fois des crédits *Gbèglé* et non-bénéficiaire si elle n'a jamais bénéficié des crédits *Gbèglé*. Un échantillon aléatoire de 66 ménages bénéficiaires et 84 ménages non-bénéficiaires a été constitué à cet effet.

De même, les unités d'observations ont été également appréhendées à l'échelle individuelle, notamment en vue de déterminer les profils socio-démographiques et les caractéristiques socio-économiques des individus membres ou non-membres de ces groupements *Gbèglé*. Ainsi, un échantillon de 90 producteurs membres des groupements *Gbèglé* et de 60 producteurs non-membres a été constitué de façon aléatoire. Ce statut de membre et de non-membre a été corrélé avec celui de bénéficiaire ou de non-bénéficiaire, de sorte que l'on distingue, à l'instar des unités domestiques de production, quatre catégories d'enquêtés à savoir les individus membres-bénéficiaires, des membres-non-bénéficiaires, des non-membres-bénéficiaires et des non-membres-non-bénéficiaires.

Démarche de collecte des données

A l'issue de l'étude exploratoire ayant consisté à recenser tous les groupements *Gbèglé* existants, les enquêtes de terrain qui ont duré cinq mois ont eu lieu à la fin de l'année 2016. La démarche d'étude étant qualitative, nous avons eu recours au focus group, à des entretiens individuels et à de l'observation participante. Les Focus group ont ciblé des groupes homogènes et hétérogènes d'hommes et/ou de femmes au sein des groupements *Gbèglé* et des unités domestiques de production. Les entretiens semi-directifs individuels ont complété ces échanges de groupes de même que l'observation participante par laquelle nous avons notamment participé à diverses activités des groupements *Gbèglé*, que ce soit lors de leurs prestations agricoles sur le terrain ou des réunions

internes de préparations des prestations, de synthèse à l'issue des prestations ou de décisions d'utilisation ou de répartition des ressources issues de ces prestations.

Les principales informations collectées ont concerné l'origine et les règles de fonctionnement des groupements *Gbèglé*, les profils socio-économiques et socio-démographiques des membres de ces groupements et des bénéficiaires de leurs prestations, les représentations et les pratiques des différents catégories d'acteurs impliquées dans le fonctionnement des groupements, la place de ces groupements dans le système socio-agraire local. Cette lecture contextualisée du fonctionnement des groupements a été ainsi faite à travers une certaine triangulation ayant consisté à recouper les différents niveaux et sources d'informations.

RESULTATS

Caractéristiques générales des groupements *Gbèglé*

Le *Gbèglé*, pouvant être traduit littéralement par « *la tontine de champ* » comme pour dire « *la tontine de la main-d'œuvre agricole* » est une organisation de personnes, hommes et femmes, offrant en groupe sous forme de prêt remboursable en fin d'année civile leur prestation de services agricoles à des agriculteurs qui en font la demande. Il s'agit d'une banque de force de travail offrant des « crédits *Gbèglé* » aux exploitations sous la forme de main-d'œuvre agricole. Par conséquent, ces « crédits *Gbèglé* » constituaient une épargne mobilisable à l'occasion des fêtes de fin d'année pour les membres prestataires de services. Les prestations offertes étaient le défrichage, le débroussaillage, le sarclage et le labour. Une légère répartition du travail a été observée selon le sexe. Ainsi, les femmes ne s'occupaient le plus souvent que du débroussaillage et du sarclage qui étaient moins exigeants en force physique.

En moyenne, les groupements *Gbèglé* avaient un effectif de 21 individus et étaient constitués de 54% de femmes et de 46% d'hommes. Avec une moyenne d'âge de 43,45 ans, ces groupements *Gbèglé* étaient, à 92%, très majoritairement composés de personnes mariées contre seulement 3% de célibataires et 5% de veuves.

Ces groupements ont eu pour la plupart à leur tête une équipe de trois à six personnes occupant les postes de président, vice-président, secrétaire, secrétaire-adjoint, trésorier et trésorier adjoint. Les responsables des groupements *Gbèglé* recevaient les demandes de prêt de main d'œuvre pour des prestations données, puis procédaient à la programmation des prestations avec l'accord des autres membres du groupe. Toute demande de prestation était symboliquement matérialisée par l'offre au groupement prestataire d'un litre de la boisson alcoolisée locale appelée *Sodabi* et d'une somme de mille francs CFA (1.000 FCFA). Le jour de la prestation de service, les responsables dirigeaient avec le bénéficiaire, la phase de mesure de la superficie à sarcler par chaque membre. A chaque prestation, le secrétaire du groupement inscrivait les noms de tous les participants et le montant correspondant à la prestation de chaque participant. Le montant du crédit total octroyé était alors notifié au bénéficiaire de la prestation.

L'équipe dirigeante était aussi chargée du recouvrement des revenus du groupe auprès des bénéficiaires ou clients en fin d'année. Après un accord collectif sur les emplettes à faire pour les fêtes de fin d'année au profit du groupement, le solde était réparti entre les membres proportionnellement à leur participation aux prestations au cours de l'année. Pour encourager les membres à participer aux prestations de service, la demande d'un membre était prioritaire par rapport à une demande externe. Suivant la même logique, les demandes en interne des membres réguliers étaient prioritaires par rapport à celle des irréguliers. Plusieurs fonctions telles que l'épargne et le crédit, la caisse de prévoyance sociale, l'espace d'intégration sociale des membres, émergeaient de la présentation générale de ces groupements dont il importait de connaître l'origine.

Naissance des groupements *Gbèglé*

La première initiative de groupement *Gbèglé* serait née en 1991 avec le groupement « *Gbègnon* » de Djassihoué située dans le village d'Akpoutouhoué, dans la commune de Kpomassè. Les habitants de ce hameau avaient besoin de ressources financières pour équiper leur groupe folklorique dénommé « *Blacegor* » en vue de prestations prévues pour la fête du nouvel an. Face à ce besoin ne pouvant pas être couvert par les possibilités financières individuelles des membres, ces derniers ont alors pris l'initiative de se regrouper pour offrir des prestations de main-d'œuvre agricole. Étant déjà pour la plupart membres d'un même groupe d'entraide réciproque pour les opérations culturelles, désigné

localement par *Adjolù*, les responsables des groupes d'entraide ont été mis à contribution afin de rendre effective la décision d'offre de prestations. Des contacts ont été pris dans la foulée avec les grands producteurs du hameau et du village pouvant avoir besoin d'une si importante main-d'œuvre et l'offre des prestations au nom du groupe folklorique « *Blacegor* » a ainsi commencé. L'idée au départ n'était pas de réaliser les prestations à crédit mais de récupérer immédiatement les revenus des prestations et de les conserver dans la caisse du groupe. Toutefois, en raison de difficultés financières, certains producteurs, informés du projet du groupe folklorique, ont sollicité auprès de ses responsables un moratoire courant jusqu'à la fin de l'année, période envisagée pour l'utilisation des ressources financières par le groupe. Les revenus des prestations agricoles ayant permis au groupe folklorique d'atteindre ses objectifs à la fin de cette première année, ses membres ont convenu de poursuivre l'expérience.

Dans la même année, les habitants du hameau *Emilehoué* situé à environ deux km de *Djassihoué*, ont emboîté le pas au groupe « *Blacegor* ». Ici encore, le regroupement et l'effectivité de l'initiative n'a été possible que grâce à l'existence d'un groupe d'entraide de main-d'œuvre agricole *Adjolu* dont la majorité des hommes du hameau faisait partie. Les prestations étaient également payées comptant au début, en dehors de quelques producteurs de confiance ayant obtenu un délai jusqu'aux fêtes de fin d'année. L'initiative ayant été une réussite, les membres ont perpétué.

L'année suivante, en 1992, les paysans du hameau *Assiatinhoué*, équidistant d'un km de ceux de *Djassihoué* et de *Emilehoué*, et déjà organisés en groupe d'entraide de main-d'œuvre depuis plusieurs années comme les deux premiers, ont imité l'initiative de constituer une épargne pour la fête du nouvel an. Ainsi en deux ans, trois groupements du même type étaient nés dans un même village. Tous ces groupements étaient à l'origine à forte dominance masculine. En 1996, cinq ans après la première initiative, les femmes de *Djassihoué* ont décidé de créer leur propre groupement *Gbèglé* à côté de celui des hommes. Depuis lors, la demande en crédit main-d'œuvre agricole de ces groupements n'a eu de cesse d'augmenter en raison de l'utilité de ce type de crédit pour les producteurs bénéficiaires. Les groupements d'octroi de crédit de main d'œuvre *Gbèglé* s'étaient ainsi multipliés dans la zone d'étude au fil des années, en réponse à la demande. Au total, les 15 groupements enquêtés en 2016 comptaient en tout 312 adhérents dont 142 hommes et 170 femmes. Sur ces 15 groupements, ont été dénombrés 11 mixtes, constitués d'hommes et de femmes, trois constitués uniquement d'hommes et un exclusivement féminin. .

Un terreau local favorable : les groupes d'entraide *Adjolu* et les organisations de tontine comme précurseurs des groupements *Gbèglé*

L'analyse du potentiel associatif du milieu d'étude a montré que les groupements *Gbèglé* n'étaient pas nés sur un terrain vierge en termes d'organisations sociales. En effet, l'observation de l'organisation de la main-d'œuvre agricole dans cette zone d'étude a révélé l'existence depuis plusieurs années de maints groupes d'entraide réciproque qui permettaient aux producteurs d'exécuter de façon rotative dans le champ de chaque membre du groupe des opérations agricoles telles que le sarclage, le labour, le défrichage, etc. La participation au même groupe d'entraide était perçue par les membres des groupements comme un facteur clé de réussite de la planification des prestations *Gbèglé*. La planification des prestations *Gbèglé* était habituellement faite tous les quatre jours et le plus souvent le jour du marché « *Avakpa* ». Et la réussite dans la mobilisation des membres du *Gbèglé* pour les prestations était en effet rendue plus facile par l'existence de ces groupes d'entraide qui, en raison de la mutualisation de la force de travail qu'elle induisait au profit de chacun de ses membres, participait de fait à l'uniformisation des programmes individuels des membres.

Concernant l'objectif de mobilisation de l'épargne spécialement consacré aux dépenses de fin d'année par les groupements *Gbèglé*, la zone d'étude disposait des groupes de tontine périodique au sein desquels cette pratique était courante. Par conséquent, les groupes *Gbèglé* devaient être vus comme une autre forme d'organisation permettant de perpétuer une pratique socio-culturelle locale. Ainsi, dans sa dynamique de mobilisation d'une importante main-d'œuvre agricole en un même lieu au même instant, le *Gbèglé* présentait les mêmes caractéristiques que les groupes d'entraide réciproque de main d'œuvre agricole, tandis que se retrouvait l'influence des groupes traditionnels de tontine pour ce qui était de la dimension de mobilisation de l'épargne pour les fêtes de fin d'année.

De l'intérêt sociétal des groupements *Gbèglé*

L'analyse du point de vue des acteurs a révélé les attentes des producteurs membres vis-à-vis des *Gbèglé*. Selon ces derniers, les groupements *Gbèglé* ne constituaient pas un moyen d'augmentation de leur niveau de revenu, la preuve évidente étant que les revenus qui en étaient issus n'étaient pas utilisés pour les dépenses prioritaires du ménage. L'utilité du *Gbèglé*, en dehors de la constitution de l'épargne pour la fête, était de créer un espace de solidarité réciproque entre membres. La plupart des membres exprimaient d'ailleurs une réelle satisfaction quant à la construction de l'idéal collectif de lien social engendrée par cette organisation. Certes, les rapports entretenus entre les groupements *Gbèglé* et les bénéficiaires, internes et externes, de leurs prestations n'étaient pas exempts de conflits. Toutefois, ces différends ont toujours été réglés à l'amiable, sans recours à des juridictions officielles. Les désaccords concernaient notamment les tours d'accès au crédit de main d'œuvre en vue d'exécuter à temps les opérations agricoles ainsi que des difficultés de recouvrement des créances suite à la réalisation des prestations.

Les entretiens individuels ont révélé par ailleurs qu'au-delà des fêtes et du lien social, certains producteurs membres adhéraient avant tout au groupement dans l'intention de bénéficier des facilités évidentes offertes par le crédit main d'œuvre *Gbèglé*. De fait, pour des producteurs n'ayant pas suffisamment de garantie pouvant leur donner accès aux prêts des institutions de micro-finance traditionnelles, le *Gbèglé* était devenu une source prépondérante de financement agricole. Avec un système de production dans lequel la main-d'œuvre a représenté 71% du coût de production, les bénéficiaires mettaient tout en œuvre afin d'avoir accès au crédit *Gbèglé*. Ainsi, en dehors de l'intérêt collectif mis en avant, la survie et la multiplication de ces groupements dépendaient également des intérêts individuels, souvent non exprimés directement mais qui justifiaient les engagements individuels au profit des objectifs collectifs. Dans ce sens, la détermination singulière de certains responsables pour la réussite du groupe se justifiait par la visibilité sociétale que leur conférait en retour leur participation au groupe. Certains d'entre eux étaient d'ailleurs devenus grâce à ces groupements *Gbèglé* des leaders politiques locaux.

DISCUSSION

Les pratiques des groupements *Gbèglé* présentées dans cette étude s'insèrent parfaitement dans les grilles d'analyse de l'économie sociale et solidaire qui selon Gardin (2007) est définie par rapport à la prééminence du principe de réciprocité sur ceux du marché et de la redistribution. C'est alors le lien social qui constitue l'impulsion réciprocaire faisant émerger des pratiques économiques (Defourny et Nyssens, 2010

Traitant de l'économie sociale dans le contexte africain, Mongbo (2012) suggère qu'il serait pertinent de la conceptualiser d'une manière générale comme étant tout espace d'organisation, de résistance et/ou de transformation sociale, mais également de réduction des inégalités et des exclusions face aux courants politiques et économiques dominants dans les sociétés humaines. Ainsi, les organisations d'entraide non formalisées rencontrées au Bénin du type *adjolu* (tontine), *nudjèmèdji gbè* (groupe de secours mutuel), les groupes d'âge, et, dans notre cas d'étude, les *Gbèglé*, doivent être considérées comme le socle autochtone de l'économie sociale en Afrique, au-delà des modèles d'organisations, de coopératives, d'associations provenant de la colonisation et dites formalisées du fait de leur reconnaissance explicite ou tacite par l'administration publique (Mongbo, 2012).

Pour ce qui est des caractéristiques importantes des expériences pouvant s'inscrire dans le champ de l'économie sociale au Bénin, Mongbo (2012) souligne l'articulation dynamique et féconde entre les intérêts individuels des membres et le fonctionnement des groupes. Ce constat cadre bien avec l'expérience des groupements *Gbèglé*. La survie de ces groupements est en effet liée à l'intérêt que chacun des membres y tire ou qu'il compte y tirer. Parmi les membres des groupements *Gbèglé*, existent des bénéficiaires et des non-bénéficiaires des crédits de main d'œuvre agricole. En dehors de l'objectif collectif de constitution de l'épargne, chaque membre est fréquent aux prestations de service du groupe dans l'intention d'augmenter ses chances d'en bénéficier lui-même à son tour ou d'en faire bénéficier un proche. Ainsi, les femmes non-bénéficiaires sont régulières aux activités du groupe afin d'augmenter leur chance d'en bénéficier un jour ou d'en faire bénéficier leurs conjoints. Dans les initiatives sociales, en dehors de l'objectif collectif affiché, les vrais mobiles, souvent cachés, largement responsables des résultats obtenus restent les intérêts individuels qui disposent d'un pouvoir motivateur plus puissant que l'intérêt collectif affiché. Dans le cas des groupements *Gbèglé*, la survie et le développement spectaculaire de cette initiative sociale ne se justifient pas tant par une

volonté béate de solidarité ou une alternative collective de survie que par l'imbrication des objectifs collectifs de ces groupements et des intérêts individuels des membres.

D'un autre point de vue, la pratique de la solidarité au sein des groupes mutualistes mais dans le strict respect du principe de réciprocité tel qu'évoqué par Mongbo (2012) cadre bien avec le fonctionnement des groupements *Gbèglé*. Il rejoint Codjo (2014) qui trouve que la réciprocité et l'engagement mutuel prédominent le fonctionnement des associations féminines locales au Bénin. Après tout, le groupement *Gbèglé* est une organisation d'épargne et de crédit main-d'œuvre agricole. La solidarité au sein de ce groupe se manifeste quand chaque membre participe à l'octroi de crédit à un des membres ou à un proche d'un membre. Toutefois, la décision de participer à l'octroi de crédit à d'autres membres de façon régulière est faite dans l'intention qu'à son propre tour d'accès au crédit, les autres membres soient présents. Selon les propos recueillis auprès des membres, la réciprocité dans la présence au jour de la prestation est moralement obligatoire pour éviter que le bénéficiaire vous soupçonne d'être contre lui. Cette obligation que les membres ont les uns envers les autres, constitue un facteur déterminant du fonctionnement du groupe. Ainsi, il apparaît qu'au sein des organisations sociales, les individus sont confrontés à un système de pression plus ou moins implicite qui les contraint à des lignes de conduite déterminant l'atteinte des objectifs collectifs. Toutefois, la forte hiérarchisation, la concentration des pouvoirs et l'opacité dans la gestion qu'attribue Mongbo (2012) aux organisations endogènes d'économie sociale du Bénin ne se retrouvent pas au niveau des groupements *Gbèglé*. Les manœuvres de gestion autocratique par les responsables, souvent les aînés hommes, sont compromises ici par la spécificité du crédit qui est la force de travail des membres et qui est détenu par les membres les plus actifs, qui sont de fait les moins âgés et qui nourrissent eux aussi les ambitions d'accès au crédit *Gbèglé*.

La durabilité de l'initiative depuis plus d'un quart de siècle, comparée à la courte durée d'existence des initiatives externes introduites, nous amènent à travers cette étude de cas à interroger, une fois de plus, la pertinence des interventions dites de développement rural induites de l'extérieur et généralement fort coûteuses.

CONCLUSION

L'étude révèle que les paysans du Bénin sont loin de subir de manière passive les difficultés et contraintes auxquelles ils font face. Les groupements *Gbèglé* sont des organisations basées sur des liens de solidarité constituant parmi tant d'autres une initiative endogène, source de financement agricole pour les agriculteurs de Tori-Bossito et de Kpomassè. Composés des agriculteurs des deux sexes, ces groupements offrent des crédits de main-d'œuvre agricole à des producteurs qui en font la demande. Ils se trouvent ainsi à l'interface des groupes de tontines et des groupes d'entraide rotative de main-d'œuvre agricole, et fonctionnent comme une mutuelle d'épargne-crédit.

Au-delà de la question des ressorts, individuels ou collectifs, de ces organisations communautaires, les groupements *Gbèglé* se sont révélés être une réponse locale plutôt fiable pour l'accès au financement et à la main-d'œuvre agricole. Afin d'approfondir nos réflexions quant à l'opportunité de ce type particulier d'organisation que constitue le *Gbèglé*, des études ultérieures doivent être consacrées à l'analyse des effets des prestations d'octroi à crédit de la main d'œuvre agricole sur l'amélioration des facteurs de production et des conditions de vie des producteurs bénéficiaires.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Codjo, B., 2014 : Les pratiques de solidarité dans les associations féminines au Sud du Bénin : Les stratégies endogènes de réduction de la pauvreté et d'empowerment des femmes. Thèse présentée en vue de l'obtention du titre de docteur en sciences sociales et politiques. Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, Belgique, 367 p.
- Defourny, J., Nyssens, M., 2010 : Le cadre analytique de l'économie solidaire. Présentation au séminaire doctoral. UCL/ULg. Louvain-la-Neuve, Belgique.
- Gardin, L., 2007 : Les initiatives solidaires - Lectures – Recensions. *Revue du Mauss permanente*, 4 p.
- MAEP (Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche), 2014 : Rapport de performance du secteur agricole, gestion 2013. Cotonou, Bénin, pp. 13-17.
- Mongbo, L. R., 2012 : Economie Sociale, Economie Solidaire et Tiers Secteur: Bases conceptuelles et approches méthodologiques. Notes de cours. Laboratoire d'Analyse des Dynamiques Sociales et des Etudes du Développement (LADYD), FSA/UAC, Abomey-Calavi, Bénin, 26 p.